



# RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat

Délégation régionale académique aux relations  
Européennes, internationales et à la coopération

Rennes, le 12 octobre 2023

Le Recteur

Affaire suivie par :

**Karine DELON**

T 02 23 21 77 96

[ce.drareic@ac-rennes.fr](mailto:ce.drareic@ac-rennes.fr)

à

Madame et Messieurs les Directeurs académiques des  
services de l'Éducation nationale

96 rue d'Antrain - CS 10503  
35705 RENNES Cedex 7

**Objet :** programme pour les enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public et privé sous contrat et les professeurs de français langue étrangère (FLE) – CODOFIL : séjour en Louisiane

**Références :** [B.O.E.N n°30 du 27 juillet 2023](#) portant sur les échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants – candidatures pour l'année 2024-2025.

Dans le cadre des accords de coopération linguistique et culturelle entre la France et la Louisiane en matière d'éducation, de promotion de la langue et d'échanges culturels et audiovisuels, et afin de maintenir et de développer le français en Louisiane, les différents partenaires du programme CODOFIL organisent un **programme d'échange de professeurs** avec le soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, de France Education International (FEI) et du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Ce programme s'adresse :

- aux enseignants des premier et second degrés justifiant de trois années d'ancienneté dont deux en tant que titulaire ;
- aux professeurs de français langue étrangère (FLE) justifiant de trois années d'expérience professionnelle.

Attention pour les enseignants de langues du second degré, les postes disponibles dans le programme sont limités aux postes de FLE ou de FLA (French Language Acquisition) ouverts au niveau Middle School.

Les enseignants intéressés par le programme CODOFIL sont invités à consulter les informations détaillées sur le site de France Education International :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/partir-enseigner-le-francais-en-louisiane-codofil>

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

La procédure d'inscription est entièrement dématérialisée. L'inscription se fait en trois étapes :

- 1- test d'éligibilité ;
- 2- préinscription ;
- 3- inscription.

Ces étapes sont à faire avant le **10 décembre 2023** sur le lien suivant : <https://codofil.france-education-international.fr/enola/eligibilite/questionnaire> sauf pour les candidats FLE pour qui la date limite est le 7 janvier 2024.

Avant de procéder à leur inscription, les enseignants intéressés sont invités à consulter le site Internet de France Éducation international [Partir enseigner le français en Louisiane \(CODOFIL\) | France Education international \(france-education-international.fr\)](https://france-education-international.fr) sur lequel ils trouveront une description du programme ainsi qu'un vademecum.

Calendrier prévisionnel de sélection et d'affectation :

- Troisième semaine de décembre 2023 : convocation à un entretien individuel uniquement pour les candidats présélectionnés ;
- Du 23 janvier au 2 février 2024 : entretiens de sélection à FEI ou à distance ;
- Deuxième quinzaine de mars : information des candidats recrutés sur liste principale et liste complémentaire ;
- Troisième semaine de juillet 2024 : stage de formation obligatoire des enseignants recrutés à Bâton Rouge.

Informations complémentaires :

Les candidats peuvent être recrutés jusqu'à fin juillet :

- conditions de participation, notices et instructions pour la constitution et la transmission des dossiers de candidature [Partir enseigner le français en Louisiane \(CODOFIL\) | France Education international \(france-education-international.fr\)](https://france-education-international.fr)
- informations relatives aux conditions de vie et de travail [Consulat général de France à la Nouvelle-Orléans \(consulfrance.org\)](https://consulfrance.org)

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

Le Recteur

Vincent LARZUL

Emmanuel ETHIS